

Limiter la banalisation des milieux naturels

Limiter la banalisation des milieux naturels

Enjeu

La biodiversité, diversité des êtres vivants et des écosystèmes, subit une érosion massive à échelle planétaire. Cette dégradation résulte de différents phénomènes comme la surexploitation des ressources, l'impact des diverses pollutions, la destruction d'habitats spécifiques à certaines espèces ou encore l'introduction d'espèces concurrentes ou prédatrices (invasives). Compte tenu du rythme actuel d'extinction des espèces, la moitié de celles que nous connaissons pourrait disparaître d'ici à un siècle. Cette extinction est d'une vitesse et d'une globalité sans rapport avec les précédentes extinctions de masse et pourrait menacer directement la survie de l'espèce humaine elle-même.

Comme les autres régions de France et d'Europe, la Franche-Comté est concernée par cette dégradation malgré une situation initiale favorable. Les spécificités de cette richesse et les principales pressions à l'œuvre dans cette région permettent de hiérarchiser les enjeux de préservation.

Constat en Franche Comté

La biodiversité franc-comtoise est née de la confluence de différents paramètres que sont la diversité géologique et topographique, la densité du réseau hydrographique ainsi que l'évolution des pratiques agricoles. La Franche-Comté peut en effet se targuer de disposer d'une très grande diversité de milieux naturels et donc d'une biodiversité remarquable.

Les facteurs de dégradation sont connus : la pollution chronique (ponctuelle ou diffuse) mais surtout la destruction, le morcellement ou la simplification des milieux naturels généralisent la destruction d'écosystèmes par perte de fonctionnalité écologique. Hormis sur les secteurs présentant des mesures de protection et/ou de gestion fortes (secteurs Natura 2000, APPB, RNN, RNR,...) ce phénomène accentue la séparation des populations animales et végétales et donc la baisse du brassage génétique, crucial pour le développement et l'adaptation des populations et des espèces.

Enfin, les changements climatiques devraient également avoir un impact sur la répartition des espèces et donc sur la modification de la biodiversité locale. Ce phénomène pourra notamment favoriser le développement d'espèces invasives à forte capacité de colonisation et modérer fortement les populations d'espèces présentes actuellement. Cet aspect, mal connu à ce jour, devra néanmoins être intégré à l'ensemble des futures mesures de gestion au fur et à mesure de l'acquisition des données scientifiques sur ce sujet.

Quelles politiques publiques pour faire face à ce constat ?

L'amélioration de la connaissance et sa diffusion est un préalable indispensable à toute politique environnementale en général et de gestion de la biodiversité en particulier.

C'est le sens de la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) lancée dès 2004 et marquant une volonté nationale d'intégration de la biodiversité dans le champ de toutes les politiques publiques.

Après la première phase qui s'est terminée en 2010, la nouvelle SNB 2011-2020 vise à produire un engagement plus important des divers acteurs, à toutes les échelles territoriales, en vue d'atteindre les objectifs fixés. Elle établit pour ambition commune de préserver, restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité, d'en assurer l'usage durable et équitable, de réussir pour cela l'implication de tous et de tous les secteurs d'activité. Pour ce faire, six orientations complémentaires réparties en vingt objectifs, couvrent tous les domaines d'enjeux pour la société.

Dans le même temps, les politiques publiques européennes et nationales ont permis de développer des mesures permettant de limiter l'érosion de la biodiversité. Le réseau Natura 2000 en est actuellement l'une des pièces maîtresses. Les évolutions réglementaires récentes telles que les démarches de trame verte et bleue à différentes échelles (Région, SCoT, PLU) ou encore la stratégie de renforcement des aires protégées viennent compléter efficacement les dispositifs existants.

Au plan régional et départemental, les déclinaisons de ces politiques sont nombreuses :

- Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) permettant de mettre en œuvre la « trame verte et bleue », actuellement en cours d'élaboration au niveau régional en Franche-Comté
- Protection des espaces et des milieux, au travers de la stratégie de création d'aires protégées (SCAP), chantier prioritaire du Grenelle : l'objectif est de placer, d'ici à 10 ans, 2% au moins du territoire terrestre métropolitain sous protection forte.
- Protection des espèces : il s'agit de valoriser et de préserver la faune et la flore sauvages menacées d'extinction.

Orientations

- Préserver la mosaïque agricole franc-comtoise
- Lutter contre les espèces invasives
- Renforcer l'intégration des continuités écologiques dans le développement et le renouvellement des grandes infrastructures de transport
- Encadrer les pratiques touristiques avec une réglementation adaptée (neige artificielle, loisirs aquatiques, loisirs motorisés...)
- Encourager l'identification systématique et régulière des zones humides
- Promouvoir l'intégration environnementale et paysagère des futures zones d'activités ou urbaines

Sous-Enjeux

Concilier le développement des énergies renouvelables et la fonctionnalité des milieux. [1]

Faire de la Trame Verte et Bleue (TVB) une porte d'entrée privilégiée pour les réflexions d'aménagement du territoire [2]

Poursuivre la mise en place des mesures de protections et de gestion des milieux naturels [3]

Préserver et mettre en valeur paysage et cadre de vie [4]

© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

- Plan de site
- Mentions légales
- Authentification

URL source: <http://perfc.dev02.linalis.com/enjeux/limiter-la-banalisation-des-milieux-naturels>

Liens:

[1] <http://perfc.dev02.linalis.com/enjeux/milieux-naturels/concilier-le-developpement-des-energies-renouvelables-et-la-fonctionnalite>

[2] <http://perfc.dev02.linalis.com/enjeux/milieux-naturels/faire-de-la-trame-verte-et-bleue-tvb-une-porte-dentree-privilegiee-pour-les>

[3] <http://perfc.dev02.linalis.com/enjeux/milieux-naturels/poursuivre-la-mise-en-place-des-mesures-de-protections-et-de-gestion-des>

[4] <http://perfc.dev02.linalis.com/enjeux/milieux-naturels/preserver-et-mettre-en-valeur-paysage-et-cadre-de-vie>